

**AVIS PUBLIC D'ADOPTION DU BUDGET 2024 ET
DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION (PTI) 2024-2025-2026**

Avis est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Sainte-Julienne qu'à la séance extraordinaire du 18 décembre 2023 à 19h00, qui se tiendra à la salle du conseil, 2450 rue Victoria, lieu ordinaire des séances du conseil, avec participation des conseillers, le conseil adoptera le budget pour l'exercice financier 2024 ainsi que le programme triennal d'immobilisation 2024, 2025 et 2026.

Cette séance sera tenue en présentiel. La séance sera également diffusée en direct via notre site Internet au www.sainte-julienne.com sous l'onglet Séance du conseil ~ Webdiffusion.

Lors de cette séance, conformément à l'article 956 du Code municipal, les délibérations du conseil porteront exclusivement sur le budget et le programme d'immobilisation.

Donné à Sainte-Julienne, ce 4 décembre 2023.



Nathalie Girard
Directrice générale et greffière-trésorière